



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 14 décembre 2020**

L'an deux mil vingt, le lundi 14 décembre à 19 h 00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Caro, M. Despérelle, Mme Perol, M. Simonnet, Mme Roussel, M. Rabier, Mme Beaupuis, M. Panefieu, M. Ollivier, Mme Mauclerc, M. Thomas, M. Moreau, M. Langer, M. Guinard, Mme Courtemanche, Mme Delarue, M. Dalmat, Mme Villette, M. Vacher, Mme Monaco, Mme Delorme, Mme Le Berre, Mme Bazin, M. Camus, M. Breysse, Mme de Lauriston.

Secrétaire de séance : M. Camus

Absente excusée représentée :

Mme Guevaer avait donné pouvoir à Mme Le Berre

Le procès-verbal de la séance du 2 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Le 7 novembre 2020 : Commission « Tourisme - Identité de Ville » portant sur le bilan des Vizites dékalées ; la commande de produits dérivés ; le point d'étape sur le concours de nouvelles d'Artagnan ; le point d'étape sur le choix du prestataire pour l'animation de l'été 2021 ;

Le 7 novembre 2020 : Conseil Municipal des Enfants portant sur la mise en place du nouveau Conseil Municipal et la définition des axes de travail à développer en 2020/2021 ;

Les 9 et 24 novembre et 9 décembre 2020 : Rencontre avec les commerçants en visioconférence pour les Flâneries de Noël et le bilan de l'activité ;

Le 9 novembre 2020 : C.C.T.V.L. Commission des Finances ;

Le 10 novembre 2020 : C.C.T.V.L. Commission « Aménagement du Territoire - Urbanisme » ;

Le 11 novembre 2020 : Cérémonie organisée en comité restreint et diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com

Le 12 novembre 2020 : Conseil Communautaire en visioconférence portant notamment sur la présentation du projet de Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique ; la création de la régie « Office de Tourisme des Terres du Val de Loire » sous forme de service public administratif ; la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) ; la convention de remboursement des biens achetés par la C.C.T.V.L. pour le compte des communes membres dans le cadre du COVID-19 ; les décisions modificatives des différents budgets ; l'autorisation de signature pour l'attribution du marché de travaux pour la réalisation de l'aire de grand passage intercommunale située à Meung-sur-loire ; l'acquisition auprès de la Commune de Meung-sur-Loire du chemin déclassé de 43 m² à l'Euro symbolique dans le Parc d'Activités Synergie Val de Loire (projet Mountpark) ; l'attribution d'aides en faveur de l'immobilier d'entreprises et des très petites entreprises ; l'ouverture des commerces le dimanche ; le rapport annuel 2018-2019 sur l'exploitation du contrat de partenariat Espace La Belle Jeunesse ; la modification des statuts du PETR Pays Loire Beauce ; le financement du poste Chargé de projets ORT et Petites Villes de Demain ;

Le 17 novembre 2020 : Ouverture des plis reçus dans le cadre des consultations liées à la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place du Maupas/de la Porte d'Amont et le renforcement du réseau incendie route de la Bonnerie ; aux marchés alimentaires 2021 ;

Le 18 novembre 2020 : C.C.T.V.L. Commission « Environnement - Assainissement » ;

Le 19 novembre 2020 à 17h00 : Commission « Commerce - Artisanat - Développement Economique » portant sur la modification du règlement de l'aide à l'installation de commerçants et sur les Flâneries de Noël ;

Le 24 novembre 2020 : C.C.T.V.L. Commission « Lecture publique » ;

Le 27 novembre 2020 : Commission culture et Groupe culture portant notamment sur le fonctionnement actuel des services du Pôle Culturel ; la situation des associations culturelles - accompagnement de la collectivité ; le planning culturel du 1^{er} trimestre 2021 ; la communication relative à l'exposition autour de la vigne ; le projet de communication autour des différentes galeries d'art ; la définition de la trilogie thématique 2022-2024 ; la collaboration culturelle Meung-Baule-Beaugency ;

Les 27 et 28 novembre 2020 : Collecte de la Banque Alimentaire (2 T 253 en 2020 et 2 T 735 en 2019) ;

Le 27 novembre 2020 : Commission « Communication - Promotion de la Ville » portant sur le prochain numéro des Ecoutes ; la communication autour de l'opération les Flâneries de Noël ; le point chiffré sur Facebook et Citykomi ;

Le 28 novembre 2020 : Réunion de travail du Conseil Municipal des Enfants portant sur le tournage vidéo pour les vœux de la Municipalité et la commercialisation du jeu « Le Magdunois » ;

Le 1^{er} décembre 2020 : C.C.T.V.L. Commission « Santé - Social » ;

Le 5 décembre 2020 : Journée Nationale d'Hommage « Aux Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie ;

Les 6 et 13 décembre 2020 : Vente du jeu « Le Magdunois » sur le marché par les Enfants du Conseil Municipal des Enfants ;

Les 6 et 13 décembre 2020 : Téléthon Magdunois sur le marché ;

Le 7 décembre 2020 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 14 décembre ;

Le 10 décembre 2020 : C.C.T.V.L. - Commission « Enfance/Jeunesse/Scolaire » ;

Le 11 décembre 2020 : Commissions conjointes « Environnement/Mauves/Loire » et « Développement Durable » portant sur le projet d'extinction de l'éclairage public ; l'organisation d'un évènement « éco » ; le projet de schéma directeur pour la circulation dans Meung-sur-Loire ;

Du 12 au 20 décembre 2020 : Flâneries de Noël dans le centre-ville avec l'animation « Un panier garni » par les commerçants les 2 week-ends ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Exercice budgétaire 2021 : reconduction des crédits d'investissement pour 2021 en préalable du vote des budgets primitifs.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent et d'intégrer les inscriptions budgétaires nécessaires aux éventuelles dépenses, aux différents budgets de la collectivité pour 2021.

Décision modificative n°2 au titre du budget principal.

Après examen détaillé des différents comptes budgétaires, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°2 au titre du budget principal, pour l'exercice 2020, qui donne les équilibres suivants :

	Budget + DM n°1	Décision modificative n° 2	Total
Dépenses fonctionnement	9 504 644.08	0.00	9 504 644.08
Recettes fonctionnement	9 504 644.08	0.00	9 504 644.08
Dépenses investissement	10 977 605.19	59 434.37	11 037 039.56
Recettes investissement	10 977 605.19	59 434.37	11 037 039.56

Travaux d'investissement 2021 : demandes de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021, de la dotation de Soutien à l'Investissement Local, du Contrat de Ruralité et autres dispositifs.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne délégation à Madame le Maire pour solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès de l'État, au titre :

- de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021,
- de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local,
- du Contrat de Ruralité et autres dispositifs,

pour la réalisation de différents travaux et équipements à venir, notamment dans le cadre du programme 2021 (travaux rue Aristide Briand, rénovation thermique de bâtiments, etc.), et pour constituer en temps voulu les dossiers afférents.

Attribution d'une avance de subvention au titre de l'année 2021 au profit du Centre Communal d'Action Sociale.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le versement d'une avance sur la subvention qui sera votée lors du Conseil Municipal du mois de mars 2021, au profit du Centre Communal d'Action Sociale, afin de lui permettre de faire face à ses besoins de trésorerie.

Demande de subvention auprès de la D.R.A.C. pour la restauration de deux registres d'Etat Civil (décès 1903-12 et décès 1913-22).

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter une subvention de 600 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour la restauration de deux registres d'Etat Civil (décès 1903-12 et décès 1913-22).

Tarifification du coût de l'heure d'intervention du personnel technique.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier et de fixer le coût de l'heure d'intervention du personnel technique à 40 €, celui-ci permettant la refacturation des travaux réalisés, notamment lors de dégradations de biens publics, et la valorisation de ceux-ci dans le cadre de travaux en régie.

Transfert du service du Local jeunes Les A.M.IS au sein du Pôle Enfance-Jeunesse : fixation du tarif d'accès.

Dans le prolongement de la délibération du 28 septembre dernier relative au transfert du service du Local jeunes Les A.M.IS au sein du Pôle Enfance-Jeunesse, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer le tarif d'accès à ce service, moyennant une cotisation annuelle de 10 €.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association Les Fabricoles.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle dans la limite de 3 000 € au profit de l'Association Les Fabricoles, afin de contribuer financièrement à l'organisation d'une manifestation culturelle prévue à La Fabrique du 26 au 28 février 2021 « Les Fabricoles - 4^{ème} édition », au cours de laquelle une dizaine de spectacles seront proposés au public par des compagnies professionnelles : cirque, théâtre, clown, danse, destinés au jeune public et public adulte.

Signature d'une convention de partenariat avec Effigie(s) Théâtre.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de renouveler pour une durée d'un an la convention de partenariat en vue de la promotion et du développement des activités théâtrales de la Commune de Meung-sur-Loire avec Effigie(s) Théâtre et autorise Madame le Maire à la signer en temps voulu.

Reprise de concessions temporaires non renouvelées au cimetière de Meung-sur-Loire.

Conformément aux articles L 2223-15 et R 2223-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder à la reprise de 8

concessions temporaires arrivant à échéance et non renouvelées au cimetière de Meung-sur-Loire et à signer tous actes relatifs à la mise en œuvre de ce dispositif.

Modification de la délibération du 28 septembre 2020 sur les commissions thématiques de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

Dans le prolongement de la délibération du 28 septembre dernier, relative la désignation des représentants au sein des commissions thématiques de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Madame Aurore BAZIN en tant que titulaire et Monsieur Daniel PANEFIEU en tant que suppléant, au sein de la commission « Tourisme/Communication ».

Mise en place d'un nouveau règlement pour l'aide communale à l'installation de commerces, d'artisans, prestataires de services.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier le règlement pour l'aide à l'installation de commerces, d'artisans, prestataires de services, voté en décembre 2013. Les principales évolutions portent sur la durée de l'aide (1 an maximum) et sur la distinction entre les créations et les reprises, le dispositif concernant tout professionnel ayant une activité située dans une boutique, ayant une vocation commerciale, artisanale ou de prestations.

Personnel Communal :

- Mise en place de la charte de télétravail,

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la mise en place du télétravail à titre expérimental et autorise Madame le Maire à signer la charte afférente, conformément à l'avis du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail et du Comité Technique.

- Etablissement des Lignes Directrices de Gestion des ressources humaines de la collectivité.

Conformément à l'article 33-5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et à l'article 18 du décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'élaboration des Lignes Directrices de Gestion (L.D.G.) relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire fait part des prochaines dates à retenir :

Le 16 décembre 2020 à 13 h 30 : Réunion d'attribution de marchés

Le 18 décembre 2020 à 18 h 30 : Commission « Sports »

Le 19 décembre 2020 à 11 h 00 : Commission Les Ecoutes avec le Conseil Municipal des Enfants avec la présence des anciens élus pour la distribution du jeu « Le Magdunois »

Le 20 décembre 2020 de 10 h 00 à 12 h 15 : Vente du jeu « Le Magdunois » par le Conseil Municipal des Enfants sur le marché

Le 22 décembre 2020 à 18 h 00 : Commission « Animation - Cérémonie - Foires et Marchés »

Le 24 décembre 2020 de 8h00 à 12h00 : Organisation d'un petit marché d'approvisionnement pour Noël

Le 12 janvier 2021 à 18 h 00 : Commission « Urbanisme - Cimetière - Patrimoine »

Le 14 janvier 2021 à 16 h 00 : Commission « Sécurité »

Le 18 janvier 2021 à 18 h 30 : Commission des Finances
Le 22 janvier 2021 à 9 h 30 : Commission culture et groupe culture
Les 22 et 23 janvier 2021 : Séminaire de formation des élus
Le 25 janvier 2021 à 19 h 00 : Conseil Municipal (Débat d'Orientations Budgétaires)
Le 8 mars 2021 à 18 h 30 : Commission des Finances
Le 15 mars 2021 à 19 h 00 : Conseil Municipal (Vote des subventions et du Budget Primitif)
Du 22 mars au 2 avril 2021 (+ le 27 mars matin) : Inscriptions scolaires

Madame le Maire fait le point sur les travaux suivants :

- Quartier des Tertres : Travaux d'aménagement terminés. Plantations en cours jusqu'à fin janvier. Signalisation verticale en place et marquage au sol prévu après les plantations. Voiries ouvertes à la circulation.
- Bâtiment d'accueil de services publics et associatifs : Travaux d'aménagements intérieurs en cours : pose des plafonds, des revêtements de sol. Luminaires et sanitaires terminés d'ici fin décembre. Aménagements extérieurs, voiries et parkings en cours de réalisation. Enrobés et marquages au sol réalisés d'ici fin janvier.
- Château d'eau : Travaux d'étanchéité de la cuve terminés. Mise en eau prévue vers le 15 janvier. Peintures extérieures en cours en fonction de la météo.

Meung-sur-Loire, le 17 décembre 2020
Le Maire,

Pauline MARTIN



Affiché le : 18/12/20